



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Devenez conseiller pédagogique de circonscription

## Accompagner

les équipes  
pédagogiques  
en qualité d'expert

## Promouvoir

le travail collectif  
et les pratiques  
innovantes

## Œuvrer

à la formation initiale  
et continue des professeurs  
du 1<sup>er</sup> degré

## Contribuer

à la mise en œuvre des  
politiques éducatives

## Découvrir

de nouvelles  
perspectives  
professionnelles

Vous bénéficierez d'une indemnité de fonctions revalorisée

## **Vous souhaitez postuler ?**

Contactez votre IEN et rendez-vous sur

[education.gouv.fr/devenirCPC](https://education.gouv.fr/devenirCPC)